

Villaz

MAGAZINE
D'INFORMATIONS
MUNICIPALES

& VOUS

N°8
NOVEMBRE
DÉCEMBRE 2015



Chantier d'aménagement pour l'arrêt de car de Ronzier



À LA UNE

Des équipements améliorés
durant l'été

page 6-7

À DÉCOUVRIR

Des aménagements pour
une meilleure qualité de vie

page 8

Retour en images à Villaz



Jeudi 3 septembre, la commission scolaire, périscolaire et petite enfance accueillait les acteurs du projet "Fresk" pour inaugurer ensemble le nouveau décor de l'algéco situé dans la cour de l'école. Collégiens, artiste, conseil départemental, municipalité, tous se sont félicités d'un résultat haut en couleurs. L'occasion également de découvrir les jeux peints sur le sol de la cour pendant l'été.



Dimanche 13 septembre la Foulée villazoise organisée par l'association Plein Air Aventure, a réuni une foule de marcheurs et de coureurs petits et grands, malgré une météo incertaine. Merci aux bénévoles pour cette chaleureuse 4^e édition. Plus de photos en suivant ce lien : <http://fouleevillazoise.canalblog.com>



Samedi 17 octobre, l'Association des Parents d'Élèves a installé son rituel marché d'automne dans la cour de l'école. Un étal aux couleurs de l'automne et une matinée qui a été une vraie réussite grâce au soleil et à l'implication de tous.



LE MOT du maire

Chers concitoyens, chers amis,

La parole vous a été logiquement donnée ce 11 octobre dernier pour vous prononcer sur la création d'une commune nouvelle rassemblant l'ensemble des 9 communes de notre Communauté de Communes du Pays de Fillière (CCPF).

A Villaz vous avez confirmé à une grande majorité (66 %) votre volonté de constituer cette commune nouvelle à 9 ; vous avez ainsi adhéré à notre projet et compris tous les avantages de se regrouper pour faire face aux difficultés.

Certes, la participation globale est quelque peu décevante (53,5 %) mais le plus lourd de conséquences est que les communes de Groisy et Charvonnex ont souhaité se désolidariser de ce projet ambitieux, moderne et tourné vers l'avenir.

Une commune nouvelle, constituée avant le 1^{er} janvier 2017 sur le périmètre exact de notre CCPF, aurait été le scénario simple et idéal pour maintenir nos dotations de fonctionnement, conserver notre patrimoine communautaire, réaliser des économies, rester solidaires, et enfin consolider notre territoire pour rejoindre groupés et forts la Communauté d'Agglomération Annécienne (C2A)

Ce n'est plus possible à 9, alors que pouvons nous faire ?

Même si, sur l'ensemble du Pays de Fillière, le OUI l'a emporté (56 %) ,il nous faut d'abord bien comprendre les messages que vous avez fait passer tant lors du référendum qu'à l'occasion des réunions et rencontres que nous avons eues avec vous.

Ensuite, nous devons travailler pour rejoindre dans les meilleures conditions la C2A, notre bassin de vie, au 1^{er} janvier 2017, comme l'a confirmé le projet du Préfet diffusé ce 2 octobre dernier. Ce projet préfectoral concerne les 9 communes du Pays de Fillière et sera certainement validé par la Commission Départementale de Coopération Intercommunale (CDCI) au printemps prochain. En effet, l'abandon du projet de commune nouvelle à 9 ne remet pas en cause notre intégration à la grande intercommunalité annécienne.

Néanmoins, nous ne pouvons rester sur cet échec et nous devons profiter du temps qui nous est donné pour réfléchir sur un nouveau projet de regroupement de communes, d'un périmètre plus réduit, en tenant compte de la nouvelle donne sensiblement modifiée ; de nouvelles réunions sont d'ores et déjà programmées.

Le Pays de Fillière a souffert ces dernières semaines, il est désormais divisé mais restons optimistes et confiants car nous ne voulons pas subir mais réagir dans l'intérêt général de nos habitants.

*Votre maire,
Christian MARTINOD*

Directeur de la publication : Christian Martinod - Maire

Comité de rédaction : Pascale Ferraris, adjointe au maire / Stéphanie Gerbaud, conseillère municipale / Bernard Clary, adjoint au maire / Aurélia Gomila-Patty, adjointe au maire / Nathalie Vono, conseillère municipale

Ont participé à ce numéro : Roger Bonazzi, conseiller municipal délégué / Lionel Raffort, conseiller municipal délégué

Crédit photos : Jean Pierre Lees, l'écho du parmelan, FJEP, Christian Heinrich, Fabrice Mosca, Patrice Federgrün, APE, Plein air aventure, Filières aventures



Une nouvelle signalétique pour le P.A.E. de la Filière

Maintenant que le rond-point de Mercier est opérationnel, la commune de Villaz vient de rénover et d'actualiser les panneaux signalétiques de la zone des Grands Bois et de la zone des Futaies. Ainsi un plan synoptique de situation à l'entrée du PAE facilite l'accès des visiteurs aux 63 entreprises présentes au bas du village.

La municipalité a décidé de prendre à sa charge les dépenses qui concernent les panneaux collectifs : plan d'ensemble, poteaux d'infrastructures, plaques de rue, flèches directionnelles, tandis que les entreprises s'acquitteront du coût de la lame portant mention de leur adresse et de leur raison sociale.

004 NATECH	009 AIR SYSTEME / PILLAZ
005 CIMELEC	010 OLIVER Agencement / FILIERE Plomberie
006 TERRA MATER Développement	011 M.G. PERRÉAU
007 IN FOOD WE TRUCK	012 APOCLIM
008 SEVEN	013 JUSTE Lionel Electricité / J.L.T.
009 MARCHANT RAMONAGE	014 DALLALU / J.L. ALU
010 GUY METRAL	015 BONAVENTURE F. Menuiserie
011 ANIBOLLET Paysages	016 PEGEAT et Cie / BROTHER WOOD
012 AUTHENTIQUE NOÏR / ALTRICENCE	017 RIBAUDO et Fils Peinture
013 ROMATHIER Palettes	018 SIGWDO Plâches / SPA
014 C.R.E.E.R. / ORNANCE / TARDIVEL	
015 DIMANE PROTECT	
016 DIMANE PLUS	
017 CAIRN / BOIS ET TRADITION	



Une initiative bienvenue qui permet une meilleure fluidité du trafic au sein du PAE et entraîne la disparition de l'affichage sauvage.

RENCONTRE ENTRE LA MAIRIE ET LES ENTREPRISES

Vendredi 6 novembre à 17h30, à la salle des Fêtes

Les responsables d'entreprises du Parc d'Activités de la Filière sont conviés à une rencontre avec l'équipe municipale vendredi 6 novembre à la salle des Fêtes.

AU PROGRAMME

- mot d'accueil du Maire, présentation de la municipalité et du Groupe de Travail Économie et du Conseil
- présentation des résultats de l'enquête des étudiantes de l'IUT
- réponses aux questions
- parole aux entreprises
- verre de l'amitié



Actus d'éco

DE NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS ET ARRIVANTS DANS LE P.A.E.

Les Salaisons artisanales de Savoie, dirigées par Maxence Baud, produisent sans nitrites ou nitrates grâce à la mise au point d'installations adaptées et modernisées.

MCA Handicap, société gérée par Guillaume Tardy, va proposer des solutions d'équipement sur mesure aux personnes à mobilité réduite pour l'aménagement de l'habitat ou du véhicule.

Le Centre de Recherches et Développement Nicolas Bourbaki, né en Suisse et présidé par Smaïn Benali, est spécialisé en systèmes informatiques et notamment en solutions pour supports tactiles.

• **La Coopérative des Artisans-Bouchers-Charcutiers de la Haute-Savoie** (Président M.Claude Bocquet, 165 adhérents) a choisi d'installer son siège dans le P.A.E de la Filière, zone des Futaies.

UNE CRÉATIVITÉ À SUCCÈS

Blandine Berchoux permet de distribuer les produits d'agriculteurs et artisans locaux en direct aux consommateurs via son site www.md4s.fr, soit environ 200 produits sur l'ensemble des 4 saisons pour composer son panier. Livraison ensuite dans un point relais proche.

Anne-Marie Dereeper, gérante de la SAS Coccinelle, et son amie Maria-Madeleine,

sont à l'origine du concept original de "la chaussette qui porte-bonheur", de fabrication 100 % française.

Amandine Zafrilla et sa pension féline "Les Pachas d'Amandine", chemin de la Salle, qui héberge et prend soin de ses hôtes les chats pendant l'absence de leurs propriétaires.

Ces informations ont été rapportées en mairie par les représentants de ces sociétés ou recueillies dans la presse locale, régionale ou économique qui a relaté leur activité.

Si vous aussi souhaitez faire connaître votre entreprise ou initiative dans cette rubrique, n'hésitez pas à écrire au Villaz & Vous : communication@villaz.fr

Artyshow 2^e édition

La commission communication et animations, vie associative et culturelle, associée aux artistes villazoises et au FJEP, vous invite à venir découvrir la seconde édition de l'Artyshow. L'exposition réunira **10 artistes et créateurs dans la salle des fêtes de Villaz le dimanche 22 novembre de 10h à 18h**. Une journée placée sous le signe de la légumineuse homonyme de l'exposition, à vous de retrouver les artichauts créés pour l'occasion...

Les artistes de Villaz ont invité cette année 2 coups de cœur :

Fabrice Mosca, illustrateur, qui a réalisé la fresque avec nos collégiens cet été et Patrice Federgrün, graveur, artiste voisin puisqu'installé à Aviernois.

Et comme l'an passé mais avec de nouvelles créations à dévoiler :

- Anne Bidaut – Plasticienne
- Cécile Cluzan – Créations textiles
- Elise Pinel – Peintures et bijoux
- Nadine Sauvage – Créations au crochet
- Séverine Delétraz – Peintre
- Séverine Pérréard – Création de luminaires
- Stéphanie Gerbaud – Sculpteur
- Sophie Schirrer – Tableaux textiles

La municipalité vous convie au vernissage de l'exposition à 11h30 en présence des artistes, vous pourrez également vous désaltérer et vous restaurer au "bistrot du FJEP".



FaBriCe MoScA

Illustrateur jeunesse

Entre deux devoirs, et au grand désespoir de ses professeurs, il remplit les marges de ses cahiers d'écolier de gribouillons. Il n'arrêtera jamais de dessiner si bien que les maisons qui fabriquent des livres pour la jeunesse lui demandent régulièrement de créer des décors et des personnages pour mettre un peu de couleurs dans leurs histoires.

Useur de gomme depuis 1973.
Vit et colorie à Alby sur chéran (74).
Haute Savoie. France.

blog : <http://check2fabricemosca.blogspot.fr>



Patrice Federgrün

Graveur

Un art visuel est d'abord une rencontre avec l'œil, la sensibilité. Une invitation à la contemplation. Ensuite peut venir la matière à réflexion, le propre de la création artistique n'est-il pas de proposer un regard différent sur le monde, d'ouvrir des perspectives ? Entrer dans une œuvre par le plaisir du regard, s'y promener au fil des évocations et peut être s'y rencontrer soi-même.

Mes gravures et mes peintures explorent l'humain dans sa dimension matérielle et spirituelle à travers des thèmes apparemment banals. Elles suggèrent plus qu'elles ne montrent, préférant laisser le "spect-acteur" repartir avec ses questions plutôt qu'avec mes réponses.

<http://www.culture74.fr/plasticiens/>

Le Conseil Municipal en bref

Conseil du 21 septembre

Personnel communal : mise en place de l'indemnité d'exercice de missions des préfetures : cette mise en place fait suite à l'avancement d'un agent au grade de rédacteur.

Personnel communal : création d'un poste d'adjoint administratif : cette création fait suite à la transformation des missions d'un agent.

Attribution d'une subvention au "jardin des mouflets" : Une subvention de 230 € est attribuée à cette association qui réunit une dizaine d'assistantes maternelles.

Budget principal – Décision modificative n°2 : Décision faisant suite à la nécessité de prendre en compte 3 dépenses non prévues.

Elles sont prélevées sur le chapitre "dépenses imprévues".

Budget de l'eau – Décision modificative n°1 : Il s'agit d'une rectification des sommes amorties antérieurement.

Renégociation d'un prêt : Le conseil autorise le maire à signer un avenant ramenant le taux d'un prêt consenti pour l'extension des locaux scolaires de 4,3 à 3,9 %. Gain escompté de 21 344,80 €.

Fixation du prix de l'eau (octobre 2015-septembre 2016) : Il est adopté une augmentation de 3 % du prix de l'eau.

Mise à disposition d'un agent communal - CCPF : il est approuvé la mise à disposition à temps partiel d'un agent auprès de la CCPF, qui l'emploiera en centre de loisirs.

Mise à disposition d'un apprenti de la CCPF auprès de la commune : Il est approuvé la mise à disposition de la commune de cet apprenti employé sur le temps de restauration et les TAP.

Demandeurs de logements sociaux- Passage au système national d'enregistrement : le conseil fait le choix que la commune soit service enregistreur des demandes de logements sociaux.

Coupe nocturne de l'éclairage public : Le conseil suit la proposition de la commission environnement de couper l'éclairage public entre minuit et 5 heures.

Retrouvez l'intégralité du compte rendu sur le site internet : www.villaz.fr



Des équipements scolaires, périscolaires

UN NOUVEAU LIEU DE RESTAURATION POUR LES PETITES ET MOYENNES SECTIONS DE MATERNELLE

Dans un souci d'amélioration de l'accueil des petits pour la pause déjeuner, tout en veillant à la maîtrise des dépenses communales, la municipalité a décidé de créer une nouvelle cantine dans le groupe scolaire 3. Un espace réalisé et aménagé pendant les congés scolaires et opérationnel pour la rentrée de septembre 2015. Cette salle de restauration continuera d'être disponible pour les activités périscolaires, garderie et TAP en dehors du temps de cantine.

Un grand merci aux artisans et à nos services techniques pour leurs interventions estivales. Le groupe de travail délégué aux constructions et équipements scolaires, périscolaires et sportifs a mis en place ce chantier représentant un investissement raisonnable d'environ 55 000€ pour une capacité d'accueil de 80 places (70 repas servis quotidiennement).



Avant le service

Pendant le service



Cette cantine des "petits" est équipée d'une laverie, d'une salle de préparation, et de vestiaires pour le personnel, le tout équipé dans le respect strict des normes d'hygiène.



aires et sportifs améliorés durant l'été

Grâce à cet équipement, dédié aux petites et moyennes sections, délocalisé dans le groupe 3, le restaurant principal et son self offrent dorénavant de nouvelles capacités d'accueil (160 à 170 repas par jour pour les grandes sections et les élémentaires).

Ainsi, dans la cantine des "grands" un espace réservé aux grandes sections maternelles a été créé avec des cloisons anti-bruit. Les enfants utilisent toujours le self avec plaisir mais avec une nouveauté cette année : ils participent au débarrassage après le repas, n'hésitez pas à leur confier cette tâche à la maison.



RÉNOVATION DES AIRES DE JEUX DANS LA COUR DE L'ÉCOLE

Après six années de bons et loyaux services, la rénovation du revêtement souple de sécurité de l'aire de jeux des maternelles était indispensable. Une intervention d'un coût de 3 500 €.

La municipalité a toujours souhaité conserver un espace engazonné dans nos cours d'école, trop fréquemment recouvertes d'enrobés pour des raisons de propreté.

Mais devant l'impossibilité de conserver une pelouse propre à proximité des jeux et les désagréments dues à la rentrée d'enfants "crottés" dans les locaux scolaires et chez eux, la décision a été prise de poser un gazon synthétique autour des jeux. **Des travaux conséquents pour une véritable pérennité des équipements et la joie des enfants.**
Coût de cette opération : 14 000 €.



UN DÉFIBRILLATEUR AUTOMATISÉ EXTERNE INSTALLÉ AU STADE DU VARDAY*



En France sur plus de 40 000 victimes d'arrêt cardiaque par an ce sont 2 à 3 sportifs qui décèdent chaque jour pendant ou dans l'heure qui suit une activité : 98 % d'entre eux sont des sportifs occasionnels.

• Être confronté à un arrêt cardiaque est une situation de stress intense
L'urgence absolue est de commencer le massage cardiaque, même s'il est rudimentaire, en attendant l'arrivée des secours. Dans un deuxième temps, il faut aider le cœur à reprendre un rythme normal grâce à un choc électrique envoyé par un défibrillateur.

** Le DAE est situé dans les vestiaires du foot*

• Il est important de savoir utiliser un défibrillateur automatisé pour sauver une vie, il faut aussi savoir pratiquer un massage cardiaque.

Quelques heures de formation suffiront pour connaître le fonctionnement et l'utilisation d'un défibrillateur et permettent de ne pas perdre de temps lorsque chaque seconde compte pour sauver une vie.

Mais, ce n'est pas suffisant, il faut compléter cette formation par la connaissance de la réanimation cardio-pulmonaire et du massage cardiaque. Dans ce but, la municipalité va organiser et proposer aux animateurs et dirigeants des associations sportives des formations à l'utilisation d'un DAE et aux premiers secours.

Un second appareil devrait prochainement être installé à proximité de la salle des fêtes et de la salle de sports.

NOUVEL ÉCLAIRAGE POUR UN COURT DE TENNIS

Avec la modification des rythmes scolaires et l'accroissement des effectifs de l'école de tennis, les cours ont été déplacés en fin d'après-midi. L'éclairage d'un second court de tennis s'est avéré indispensable; le choix s'est porté sur le court 3 en gazon synthétique "jouable" par temps humide. Un investissement possible grâce à une subvention du Conseil Départemental et à une participation importante du club de tennis de Villaz.

Avec plus de 90 jeunes, le club avec ses bénévoles a une indéniable fonction éducative dans notre village. Nous regrettons que des incivilités et des dégradations soient commises régulièrement sur ces équipements : porte forcée au club-house, découpe du grillage, etc.



Des travaux pour une meilleure qualité de vie

RONZIER : UN CHANTIER COMPLEXE, UN BEL AMÉNAGEMENT

Avec l'accroissement de la circulation sur la route d'Aviernoz, et, malheureusement, le comportement irresponsable de nombreux conducteurs, l'aménagement de l'arrêt de cars de Ronzier est devenu une nécessité. Le projet retenu a consisté à créer :

- un arrêt de part et d'autre de la route
- un passage piéton entre les deux abris, sécurisé par un îlot central
- un cheminement piétonnier sécurisé le long de la route, depuis le pont de Ronzier jusqu'à l'arrêt de cars ; un deuxième passage piétons a été réalisé au niveau du pont.

Cette opération intervenant sur une route départementale, a fait l'objet de deux marchés distincts (conseil départemental

et commune). Il convient de noter que si des entreprises différentes sont intervenues, c'est que la commune a pu obtenir de meilleures conditions financières pour les travaux qui étaient à sa charge.

Ce hameau a également fait l'objet d'un classement en agglomération, après accord du conseil départemental, la vitesse y est donc désormais limitée à 50 km/h.

Ce chantier a été rendu plus complexe par la présence sur ce tronçon de route d'enrobés contenant environ 1 % d'amiante. Jusqu'au début des années 90, quelques chaussées ont été réalisées avec des enrobés de ce type, mais cette technique n'est plus utilisée depuis cette époque. Le service en charge des routes du conseil départemental de Haute Savoie a donc décidé, au préalable à la réalisation du chantier de Ronzier, de retirer ces enrobés, qui pouvaient présenter un risque pour les travailleurs en cas de rabotage. Le retrait a été effectué par une entreprise spécialisée, et les matériaux retirés envoyés en centre habilité. Le retrait s'est fait par plaques entières, aucune poussière d'amiante n'a été émise, ce qu'ont confirmé les analyses réalisées.

Bilan de ce chantier : un secteur assaini, et la sécurité pour nos enfants.



Coupure nocturne de l'éclairage public

Le ciel étoilé de notre village, immortalisé par Jean-Pierre Lees, villazois.

L'éclairage public est devenu un équipement indissociable de nos sociétés modernes. Mais est-il pour autant nécessaire de le faire fonctionner aussi longtemps ? L'éclairage nocturne a un impact négatif sur la bio-diversité. 75 % des espèces animales évoluent en milieu nocturne et l'éclairage nocturne perturbe leur vie. Il fait également disparaître une partie des insectes de nuit, qui ne peuvent plus nourrir la faune. Il désoriente les oiseaux migrateurs. Enfin, l'éclairage nocturne augmente notre consommation énergétique. Limiter l'éclairage nocturne peut donc constituer une action concrète, à l'échelle de notre commune, pour la protection de notre environnement et la préservation des ressources naturelles.

Limiter l'éclairage nocturne constitue également une source d'économie pour les finances publiques. Le coût annuel de l'éclairage public est de plus de 20 000 €, une réduction de 30 % est réalisable.

Cette réduction de l'éclairage nocturne risque-t-elle d'engendrer de l'insécurité ? Les collectivités qui ont engagé ces actions n'ont pas constaté d'augmentation significative des vols ; selon les forces de l'ordre la majorité des vols ont lieu de jour, en l'absence des occupants. De même, il n'a pas été constaté d'augmentation du nombre d'accidents de circulation, mais plutôt une diminution. De nombreuses communes en France ont déjà adopté ces mesures. Dans notre secteur, c'est le cas de Thorens Glières, de Naves Parmelan et d'Argonay.



La commune de Villaz a donc décidé une coupure généralisée de l'éclairage public entre minuit et 5 heures, à l'exception de la zone d'activité de la Fillière (mesure de sécurité contre le vol dans un secteur inoccupé la nuit). Les travaux nécessaires ont été réalisés afin que le lundi 9 novembre à minuit elle soit effective. La municipalité invite tous les habitants à se retrouver route du Parmelan ce soir là, autour d'un vin chaud, pour assister à l'extinction ensemble.



APE

L'année scolaire a bien débutée et chacun a pu prendre ses marques.

La première manifestation de l'année s'est déroulée le samedi 17 octobre avec le marché d'automne. Nous avons vendu des fruits, des jus, du boudin, du fromage et des légumes tous issus de producteurs locaux. Nous remercions toutes les personnes ayant participé et contribué à la réussite de ce marché.

Le samedi 12 décembre de 9h à 12h (sous le préau donnant sur l'Avenue Bonatray) aura lieu notre **marché de Noël**. Les bons de commandes seront dans les commerces ainsi que sur notre site internet : www.apevillaz.fr, l'occasion de se fournir en sapins, foie gras, saumon fumé, chocolats... Et sur place, quelques idées cadeaux à petits prix. Nos manifestations sont ouvertes à tous les habitants de Villaz, alors n'hésitez pas à en profiter. Les bénéfices de nos actions sont reversés à l'école pour financer les divers projets mis en place par l'équipe enseignante.

DEVOIR DE MÉMOIRE

La municipalité et l'U.D.C-AFN Amicale du Parmelan vous invitent à participer à la cérémonie commémorative le **mercredi 11 Novembre à 9h30**, devant le monument aux morts de Villaz. Durant cette cérémonie, nos écoliers entonneront la Marseillaise ainsi qu'un chant préparé en classe pour l'occasion. Vous êtes cordialement invité au verre de l'amitié qui suivra, dans la salle du conseil à la mairie. Pour information, la cérémonie de Nâves-Parmelan aura lieu à 10h30.

Dans le cadre du centenaire de la Première Guerre Mondiale et **en hommage aux 36 Poilus villazois morts pour la patrie, 36 chênes seront plantés par les enfants du groupe scolaire de Villaz le samedi 21 novembre à 10h30 sur le site du Varday.**

Afin de faire perdurer le devoir de mémoire, nous comptons sur votre présence lors de ces deux événements

CLUB DES SPORTS DE VILLAZ

Inscriptions ski hiver 2016

Vendredi 6 novembre de 18h à 19h30 et samedi 7 novembre de 10h à 12h, salle de La Filière à Villaz (sous La Poste par derrière).

Section ski loisirs et perfectionnement / Section slalom et initiation à la compétition / Section 1^{ère} étoile 6/8 ans (5 samedis matin)

Passage des flèches et étoiles en fin d'année

Encadrement par 2 moniteurs ESF + 4 moniteurs fédéraux formés au club (parents d'enfants bénévoles)

Plus d'infos sur www.csvillaz.fr pour connaître la liste des documents à apporter aux inscriptions. Venir avec les enfants pour l'essayage des vestes de ski.

Contact : clubsportvillaz@gmail.com 06 95 86 93 82



ASSOCIATION SPORTIVE DU PARMELAN

Parmi les événements de la fin octobre, à noter :

- les U11 participant au protocole d'avant match d'ETG-CRETEIL le vendredi 23.
- stage de football la 1^{re} semaine des vacances d'automne.

Début décembre, nos jeunes footballeurs vous solliciteront sûrement pour la vente des calendriers du club (5 € l'unité), merci de leur réserver un excellent accueil.

Les entraînements se dérouleront jusqu'au mercredi 2 décembre, et la mi-saison se clôturera par l'Arbre de Noël du club à la salle des fêtes de Villaz le mercredi 9 décembre.

Rappel de nos contacts :

Foot à 11	Yvonick Bevillard	06 60 13 31 15	yvonik.aspvillaz@gmail.com
Foot Féminin	Maxime Mandallaz	06 08 09 61 63	maxime.aspvillaz@gmail.com
Ecole de Football	Mathieu Duport-Rosand	06 62 41 26 06	mathieu.aspvillaz@gmail.com

Retrouvez toutes les infos du club et de nombreuses photos sur notre site internet : aspv.footeo.com

BIEN VIVRE À VILLAZ



Notre association vous propose en collaboration avec le Domaine Saint Cyr **une soirée beaujolaise le vendredi 27 novembre 2015 à la salle des fêtes de Villaz**

A partir de 18h : dégustation-vente des vins du beaujolais de la cave Saint Cyr : ouvert à tous

A 20h : repas dansant avec Berchet Animation. Prix : 15 € adultes, 10 € enfants moins de 12 ans

Menu : 1 apéritif offert, salade verte, saucisson au paradis avec sa polenta des alpages, reblochon, pâtisserie. Boissons non comprises.

Règlement repas à la réservation, places limitées à 90.

Bulletins d'inscriptions à retourner **avant le 20 novembre 2015**, disponibles dans certains commerces de Villaz ou sur notre site internet : www.bienvivreavillaz.com

Informations et réservation : bienvivreavillaz@gmail.com / 04 50 64 90 33 / 06 34 95 75 81



L'activité ski de piste pour enfants se poursuit les mercredis cet hiver encore. 9 sorties sont prévues à partir du mercredi 6 janvier 2016.

Les horaires resteront sensiblement les mêmes : rendez-vous à 12h30

sur le parking de l'école, retour vers 18h15.

Réunion pour les inscriptions le **lundi 16 novembre à 20h à la Salle des Fêtes de Villaz.**

Mercredi 4 novembre 2015 à 20h salle de la Filière (sous le cabinet médical) présentation de la session hiver 2016 de ski Nordique par Maïlys Drevon, activité sur le plateau des Glières.

Plus d'infos : fjepvillaz.fr



LA BIBLIOTHÈQUE

En attendant Noël, la bibliothèque de Villaz a concocté pour les habitants de Villaz une journée festive pour petits et grands le **samedi 12 décembre prochain de 9h30 à 18h**

Au programme : **Une librairie éphémère** en partenariat avec la Librairie imaginaire et L'île aux livres d'Annecy.

Des ateliers de créations de cartes de vœux et marque-pages avec 2 artistes plasticiennes (sur inscription à la bibliothèque).

Un atelier récup'livres : fabrication de décorations de Noël faites avec les pages de livres mis au pilon.

Des lectures d'histoires pour les enfants par les bénévoles de la bibliothèque.

Une exposition d'originaux des célèbres albums Les p'tites poules de l'illustrateur Christian Heinrich.

Un spectacle "Contes du Grand Froid", pour tout public.

Retrouvez le programme complet et les horaires sur les tracts diffusés à la bibliothèque et sur le site de la mairie de villaz : www.villaz.fr



FILIÈRES AVENTURES

Le club ski et montagne à portée de main L'automne a tenu ses promesses ; l'hiver approche et l'organisation d'une saison de ski ne s'improvise pas. Toujours 2 séances par semaine au Grand-Bornand pour une découverte en douceur du ski sous toutes ses formes. Piste, hors piste, freestyle et slalom spécial petits piquets

Le mercredi après-midi de 12h30 à 18h : 2 groupes 5/7 ans et 8/11 ans (5 ou 10 séances).

Le samedi petite journée de 7h45 à 14 h : 2 ou 3 groupes à partir de 8 ans (5 ou 10 séances).

Encadrement par des moniteurs ESF et des bénévoles de la fédération. Passages des tests

Stages à Noël de 2 ou 3 jours entre le 20 et 25 décembre.

Une réunion d'inscription est prévue le 6 novembre de 18h à 20h au local

Renseignements Nicole Charvier présidente : 06 80 91 14 22 secrétariat : 06 87 84 76 63 www.filiereaventures.fr



PAROISSE SAINT MARC

Toussaint : dimanche 1^{er} novembre, messe à Villaz à 10h

Commemoration des défunts : lundi 2 novembre, messe à Pringy à 18h30

Mercredi 11 novembre : temps de prière pour la paix à l'initiative de chaque communauté

Dimanche 15 novembre : messe à Nâves à 10h

Dimanche 6 décembre : messe à Villaz à 10h - 2^e dimanche de l'Avent

Dimanche 20 décembre : messe à Nâves à 10h - 4^e dimanche de l'Avent

Noël :

- **veillée et messe de la nuit le jeudi 24 décembre** en soirée, pour toute la paroisse Saint-Marc, dans la salle polyvalente d'Argonay.

L'horaire sera indiqué dans la feuille paroissiale (19h30 à confirmer)

- **messe du jour de Noël** : le jeudi 25 décembre à 10h à Villaz

Jedi 31 décembre :

messe en action de grâce à 18h30 à Villaz, suivie d'un apéritif de bonne année.

L'ÉCHO DU PARMELAN

3 dates à noter dans vos agendas :

le 11 Novembre : nous vous attendons aux cérémonies officielles de Nâves, Villaz et Annecy-le-Vieux

le 14 Novembre 2015 : nous vous invitons à venir assister à notre concert de la Sainte Cécile (Patronne des musiciens) qui aura lieu à la salle des fêtes de Villaz, à 20h30, en association avec l'Echo du Lachat, batterie-Fanfara des Villards/Thônes, qui nous fait l'honneur de se joindre à nous. Entrée gratuite et buvette.

Le 28 Novembre : vente de boudins à la chaudière sur la place du marché à Nâves, conjointement à la vente de pommes le l'APE de Nâves. Dès 8h.

Nous avons aussi la possibilité de vous proposer un éveil musical (apprentissage du solfège pour les enfants débutants avec approche des instruments). Merci de vous faire connaître si votre enfant est intéressé. Nous mettrons en place cet atelier seulement si nous avons suffisamment d'inscrits.

Renseignements et pré-inscription auprès de M. Paulme Roger au 04 50 60 61 13



Un plan hivernal pour la circulation

L'hiver approche à grands pas, la neige et le verglas vont bientôt compliquer notre conduite. Les services techniques municipaux sont prêts, à travers un plan de salage et de déneigement bien défini. Les axes principaux, que constituent les routes d'Aviernoz, de la Filière, de Nâves, du Pont d'Onnex, du Porcheron ou l'avenue de Bonnaitrait, sont pris en charge par le Département. Les routes secondaires de la commune, ainsi que les trottoirs et chemins piétonniers, sont entretenus par les services techniques de la commune. A noter que le salage est limité car réservé en priorité aux voies empruntées par les transports scolaires, aux accès en pente, aux zones ombragées et aux carrefours routiers. Enfin, une entreprise spécialisée se charge du déneigement de la route des Vignes, de la rue du Loutre et du Parc d'Activité de la Filière.

Malgré tout, un comportement responsable des conducteurs est indispensable. Le maître mot est de RALENTIR ; adaptez

vos conduite aux conditions de la route, n'hésitez à rouler sur un ou deux rapports inférieurs. Et quelques autres conseils de bon sens :

- n'attendez pas les premières neiges, commandez au plus vite vos pneus d'hiver

- montez 4 pneus d'hiver en bon état
- ayez toujours une couverture dans la voiture et des chaussures adaptées, au cas où vous seriez coincé dans un embouteillage !



Mieux vivre ensemble Incivilités près du groupe scolaire

Depuis plusieurs mois des incivilités aux abords des groupes scolaires sont causées par des adolescents se réunissant durant les périodes de vacances ou en soirée. Nous déplorons que le fait de se retrouver ensemble s'accompagne de ce genre de dégradations de bâtiments publics ou de nuisances pour le voisinage proche (grillage arraché, bouteille en verre cassées dans les pâturages avoisinants, sur le parking et sur le city stade...).

Outre le fait qu'il est désagréable pour les usagers de l'école et du city stade, parents,

enfants et enseignants de découvrir ces dégâts, nous tenons à rappeler que les dégradations occasionnées ont un coût, à la charge de la collectivité et donc des citoyens de Villaz.

L'apprentissage de la citoyenneté passe par le respect du bien public et nous souhaitons sensibiliser les parents dont les enfants sont concernés à bien comprendre cette notion.

Les élus accordent beaucoup d'importance à cette situation et ne manqueront pas de vous tenir informés de l'évolution du dossier.

À NOTER

PERMANENCE DES ÉLUS

Le maire et ses adjoints reçoivent les habitants les vendredis soirs tous les 15 jours. Les rendez-vous doivent être pris en mairie au 04 50 60 61 64.

Date de la prochaine permanence :
vendredi 20 novembre à 20h



Les événements de votre village

Samedi 7 novembre

- Tournoi de tarot organisé par le tarot du Parmelan à la salle des fêtes.
- Bourse aux BD à la bibliothèque de 9h30 à 16h le 7 novembre (dépôt de 17 à 18h le 6 novembre).

Lundi 9 Novembre :

Rendez-vous à 23h30, route du Parmelan, pour assister à l'extinction de l'éclairage public autour d'une vin chaud

Mercredi 11 novembre

Cérémonie commémorative, rendez vous au monument aux morts à 9h30, avec la participation de l'Echo du Parmelan.

Samedi 21 novembre

Plantation de 36 chênes par les élèves de Villaz à 10h30 au Varday, en hommage aux 36 poilus villazoises morts pour la patrie (détails page 9).

Dimanche 22 novembre

2^e édition de l'Artyshow à la salle des fêtes de 10h à 18h (détails page 5).

Vendredi 27 novembre

Soirée beaujolaise organisée par Bien vivre à Villaz à la salle des fêtes à partir de 18h (détails page 9).

Samedi 28 novembre :

Téléthon - organisé par l'ASP Foot et Danse et Culture - à la salle des fêtes.

Samedi 12 décembre

- En attendant Noël, de 9h30 à 18h à la Bibliothèque (détails page 10)
- Marché de Noël, sous le préau de l'école (coté garderie) - organisé par l'APE



Rendez-VOUS

L'ARTYSHOW

10 artistes / créateurs

dimanche 22
novembre
10H - 18H

SALLE DES FÊTES

PEFC 10-31-1143 / Certifié PEFC Design & Impression : e.e. VALUSTENE

 Commission vie associative et culturelle, communication et animation

